

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15	<b>L'an Deux Mil vingt cinq Le 20 Mai à 18h30</b>
Présents	10	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Votants	10	Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>14 mai 2025</b>
absents	05	<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève.
Procurations	00	<b>ABSENTS :</b> BINETRUY/MEYER Nadine. DECLÉ Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		<b>PROCURATIONS:</b> <b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Règlement d'attribution des primes complémentaires aux travaux « habitat privé » dans le cadre du guichet unique de l'habitat France Renov' Terrassonnais Haut Périgord Noir**

**Considérant** que par délibération n° 2024-099 du 02 décembre 2024, le Conseil municipal de la Commune de Hautefort a validé la mise en œuvre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, du Guichet Unique de l'Habitat « Pacte Territorial France Rénov' » de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (CCTHPN), communément appelé : « Guichet Unique de l'Habitat France Rénov' Terrassonnais Haut Périgord Noir (GUHFR' THPN) ».

**Considérant** que ce GUHFR' THPN propose un service d'information, de conseil et d'accompagnement personnalisé et neutre des particuliers ayant des projets de rénovation et d'adaptation de leur logement sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il fonctionne en lien avec le réseau d'espaces « France Services » de la CCTHPN existant (fixe et itinérant).

**Considérant** que ce guichet intègre, notamment, toutes les missions d'accompagnement dans le cadre des travaux d'amélioration de l'habitat, dont celles de l'ancienne Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation Rurale.

**Considérant** que plusieurs problématiques ont été ciblées par les acteurs du territoire. Certaines d'entre elles ont conduit à la proposition d'une intervention de la Commune de Hautefort autour des objectifs suivants :

- L'encouragement au ravalement de façades,
- La rénovation des devantures commerciales,
- La création d'accès séparé dans les immeubles.

**Considérant** que le projet de règlement d'attribution des primes complémentaires aux travaux « habitat privé » de la Commune de Hautefort dans le cadre du GUHFR' THPN a pour but de définir les critères d'éligibilité et d'octroi des primes aux travaux portées par la Commune de Hautefort sur la période 2025-2029.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250520-2025-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025  
Publication : 22/05/2025

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 2024-099 du Conseil municipal de la Commune de Hautefort en date du 02 décembre 2024 relative à la Convention de Guichet Unique de l'Habitat France Rénov' Terrassonnais Haut Périgord Noir 2025-2029 et ses annexes,

**Vu** le projet de règlement d'attribution des primes complémentaires aux travaux « habitat privé » de la Commune de Hautefort dans le cadre du GUHFR' THPN sur la période 2025-2029 et son annexe, annexé à la présente délibération,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet de règlement d'attribution des primes complémentaires aux travaux « habitat privé » de la Commune de Hautefort dans le cadre du GUHFR' THPN sur la période 2025-2029 et son annexe, annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces et documents relatifs dudit règlement et son annexe.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 21/05/2025

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250520-2025-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025  
Publication : 22/05/2025